

CHARTRE DE PRET DES GUITARES, AMPLIS ET EFFETS

La bibliothèque municipale de Reims souhaite favoriser l'accès et le développement aux pratiques artistiques et notamment musicales. Pour ce faire, elle propose l'emprunt de matériels (guitares, amplis, effets) au secteur Image et Son de la médiathèque Croix-Rouge.

Conditions générales

Le prêt de guitares, amplis et effets est **réservé aux abonnés de plus de 12 ans**. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant les matériels sous la responsabilité de l'emprunteur (ou de son représentant légal pour les moins de 18 ans) jusqu'à son retour dans l'établissement.

Modalités de prêt et de retour

Un seul prêt de guitare avec effet et ampli par carte est possible à la fois.

Le prêt est gratuit.

La durée de prêt est de 3 semaines. Le retour sera accepté à condition que tous les matériels et accessoires soient présents (guitares, effets, amplis, jacks, accordeurs). En cas de retard, la **suspension du prêt est appliquée**, selon les mêmes modalités que pour les autres documents.

Toute guitare ou ampli faisant l'objet d'un emprunt peut être réservé en s'adressant aux discothécaires de la médiathèque Croix-Rouge.

Le prêt et le retour des matériels s'effectuent **sur rendez-vous auprès d'un discothécaire de la médiathèque Croix-Rouge**, afin d'en vérifier le bon fonctionnement et la présence des accessoires.

En aucun cas, la guitare et les autres matériels ne pourront être empruntés auprès d'un automate ni insérés dans une boîte de retour extérieure. L'emprunteur en est responsable jusqu'à remise en mains propres à un discothécaire.

Pour le retour des documents : le discothécaire vérifie la bonne présence de tous les matériels et accessoires prêtés et leur bon état de fonctionnement, et ce en présence de l'emprunteur.

Le matériel

La médiathèque propose le prêt de plusieurs types de matériels :

- **Des guitares électriques et acoustiques**

- **Des amplis à transistor (avec un jack)**
- **Des effets (pédales)**
- **Des accordeurs**

Se reporter à la liste en annexe

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur et au même titre que les autres documents, l'emprunteur est responsable des matériels musicaux enregistrés sur sa carte.

En cas de perte ou de détérioration, l'emprunteur sera redevable de la somme correspondant à la valeur d'assurance du(des) matériel(s) prêtés. Cette somme est indiquée en annexe de la présente charte.

En cas de problème de fonctionnement, l'emprunteur s'engage à contacter les discothécaires en se rendant au secteur Image et son de la médiathèque Croix-Rouge, par téléphone au 03 26 35 68 40 (sur horaires d'ouverture) ou par le formulaire de contact accessible sur www.bm-reims.fr.

Recommandations.

Les matériels prêtés sont relativement fragiles. L'emprunteur veillera à :

- Ne pas exposer l'instrument à de grands écarts de température
- Protéger l'instrument des coups et chocs divers (conservez la housse ou valise de protection lorsque vous transportez la guitare)
- Ne pas stocker l'instrument dans un environnement humide

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte.

Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt et à restituer le matériel en l'état.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Prénom / Nom du Parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteurs :

N° de la carte d'abonné :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)

VALEUR D'ASSURANCE DE CHAQUE MATERIEL

Désignation de l'instrument	Valeur d'assurance	Matériel emprunté (cocher ici)
Guitares		
Gibson Les Paul Special reissue 55-74 (réédition USA des années 70 d'un modèle de 1955)	1000 euros	
Gibson Les Paul Studio "faded"	300 euros	
Klira "Tone King" (Allemagne, guitare de jazz des années 60)	700 euros	
Höfner 172 (Allemagne, années 60, solidbody)	300 euros	
Ibanez 2375 "lefty" (copie japonaise d'une stratocaster ("lawsuit") de 77, très rare car modèle pour gaucher)	400 euros	
El Maya stratocaster (copie japonaise de stratocaster avec manche traversant ("neck through"))	400 euros	
El Maya stratocaster "antique" (copie japonaise (lawsuit) des années 70)	400 euros	
Ibanez Jazz Bass (copie japonaise (basse) des années 70 d'un modèle Fender)	400 euros	
Ibanez 2375 "silver series" (copie japonaise de 77 d'une stratocaster Fender)	400 euros	
Rockson Daion (copie japonaise des années 70 d'une stratocaster)	150 euros	
Maya F 850 (copie japonaise des années 70 d'une Gibson hummingbird, guitare acoustique)	150 euros	
Guild True American (USA, guitare acoustique)	500 euros	
Klira Western (Allemagne, années 60, guitare acoustique)	100 euros	
Epiphone dot (Chine)	200 euros	

Amplis		
Marshall Lead 12 (ampli début années 80, Angleterre)	200 euros	
Yamaha THR 5 : (Tête d'ampli récente, à modélisation)	100 euros	
Novanex Automatic 8 (Philips, Hollande, années 70)	30 euros	
Novanex Professional Combo PM650 (Philips, Hollande, années 70)	50 euros	
Vox Pathfinder 10 (ampli récent)	30 euros	
Fender Mini Tone Master (mini ampli)	20 euros	
Effets		
Pédale Wah Colorsound (reissue)	100 euros	
Pédale Wah / fuzz Morley (années 70, USA)	100 euros	
Pédale Boss « Distortion ds-1 »	80 euros	
1 délai Mxr – Dunlop « Carbon copy »	100 euros	
Pédale Boss FRV-1 '63 Fender Reverb (Japon, pédale récente)	50 euros	
Pédale Mu-Tron phaser II (USA, années 70)	250 euros	
Pédale TC Electronic « Hall of fame »	100 euros	
Jack	Forfait 10 euros	
Accordeur	Forfait 20 euros	